



# Comité social territorial central 12 juin 2024

## Déclaration d'ouverture de la CFTC

Madame la Maire, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque la **CFTC** pointait un premier semestre 2023 alors marqué par le **mouvement social sans précédent contre la réforme des retraites**. Nous voici de nouveau au seuil d'une période qui s'annonce particulièrement mouvementée. Face au climat actuel, la **CFTC**, forte de son indépendance, a réaffirmé hier par la voix de son président Cyril Chabanier qu'elle « **a toujours été, est et restera un syndicat réformiste, humaniste, pro-européen et modéré** ».

Pour la **CFTC**, **l'entêtement du Gouvernement d'alors avait abouti** à une réforme inadéquate. L'Exécutif s'était égaré sur la méthode **réussissant à braquer durablement l'opinion en restant sourd à toute critique et imperméable à toute discussion sur les vrais sujets comme la pénibilité ou l'emploi des seniors**. En refusant hier d'entendre les syndicats descendus 14 fois dans la rue, en refusant aujourd'hui d'écouter notre opposition à l'actuelle réforme de l'Assurance chômage qui fragilisera les plus précaires, en laissant à penser à certains que seule la violence serait payante et en tournant trop souvent le dos à l'intérêt général, le Gouvernement et nombre de parlementaires n'ont fait qu'exaspérer nos concitoyens. Nous le payons aujourd'hui dans les urnes.

**Aujourd'hui, cependant, pour les agents de la Ville comme pour nombre de nos concitoyens, les véritables sujets restent les mêmes. D'abord le pouvoir d'achat et particulièrement celui des agents publics** qui ont perdu en près de 20 ans entre 20 et 25 % de revenus. S'y ajoutent **les difficultés de logement et de transport qui contribuent pour leur part à cette perte d'attractivité du secteur public**. Des mesures comme la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ont été positives. La prime pour la participation aux JOP le sera aussi si elle s'étend à un maximum d'agents pour un montant conséquent de 1 900 €.

**Vous nous demandez aujourd'hui de rendre un avis sur le Rapport social unique 2023 (RSU)**, La **CFTC** tient en premier lieu à remercier la sous-direction du pilotage de la DRH et particulièrement le service de la prospective et de la synthèse pour la très grande qualité du travail présenté et qui sera accessible au plus grand nombre sur l'IntraParis et paris.fr. La **CFTC** remercie également tous les services des directions qui ont contribué à faire remonter des données.

Comme en 2022, certaines informations de ce rapport restent très préoccupantes. Depuis 2018, **la CFTC souligne la poursuite du vieillissement des agents de la Ville** : leur âge moyen se situe désormais à fin décembre 2023 à **47 ans et 9 mois** soit **3 mois de plus qu'en 2022** (47 ans et 6 mois) et en augmentation de 1 an et 9 mois sur 7 ans (46 ans en 2016). Près de 16 250 agents ont 55 ans ou plus (contre 15 000 en 2022).

La pyramide des âges reste inversée. **Ce vieillissement touche presque toutes les directions et la plupart des corps**. Il reste préoccupant pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents car **des tâches souvent plus nombreuses pèsent sur des agents de plus en plus âgés**. La fatigue augmente et impacte particulièrement les corps techniques mais aussi d'autres filières. Bien que le nombre d'accidents professionnels (travail et trajet) continue de diminuer, on constate néanmoins une augmentation du nombre total de jours d'arrêt, de leur taux de fréquence et du nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service.

**Comme en 2023, la question des emplois non pourvus reste un sujet majeur**. A fin décembre 2023, entre l'effectif budgétaire voté par le Conseil de Paris (54 291 ETP) et l'effectif réel en équivalents temps plein (49 890), **l'écart est de 4 401 agents soit 8,1 % de l'effectif budgétaire : chiffre en constante augmentation par rapport à 2022** (7,3 % avec 3 900 ETP), **2021** (5,3 % avec 2 800 ETP), **2020** (4,63 % avec 2 450 ETP), **2019** (3,65 % avec 1 921 ETP) **et 2016** (3,1 % avec 1 560 ETP). Ces emplois non pourvus pèsent sur l'activité de la plupart des directions et peuvent fragiliser voire épuiser **certaines équipes**.

La question de l'attractivité reste donc encore centrale. La **CFTC** salue et reconnaît le travail déjà engagé par la Ville sur ce sujet mais demande qu'il soit poursuivi avec force car nous sommes encore loin du compte.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

**La CFTC à votre écoute et à vos côtés**  
**Pour vous défendre et vous informer**